

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>1<sup>er</sup></b>
Nom de site	SAINT GEORGES	Numéro	T15229
Adresse du site	<b>10, rue du Chevalier Saint Georges</b>	Hauteur	R+7 (25.30m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Privé - Indivision Habitation</b>	Destination	Habitation
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non
Calendrier de suivi du dossier			
Date de validation de la version précédente du dossier			<b>22/08/2018</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)			<b>26/03/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)			<b>26/04/2021</b>
Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	5m en dessous de l'antenne	Vis-à-vis (25m)	R+5, R+6
Estimation	<b>2G/3G/4G/5G (2100) : 0° &lt; 4V/m - 120° &lt; 4V/m - 240° &lt; 5V/m</b> <b>5G (3500) : 0° &lt; 2V/m - 120° &lt; 4V/m - 240° &lt; 3V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	<b>27.8m</b>		
Incidence visuelle			
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.		
Intégration antennaire	Aucune modification		
Zone technique	Aucune modification		
<b>Date :</b>	<b>Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :</b>		
Avis Mairie d'arrondissement :			<b>Favorable</b> <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			<b>Défavorable</b> <input type="checkbox"/>
			<b>Ne se prononce pas</b> <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

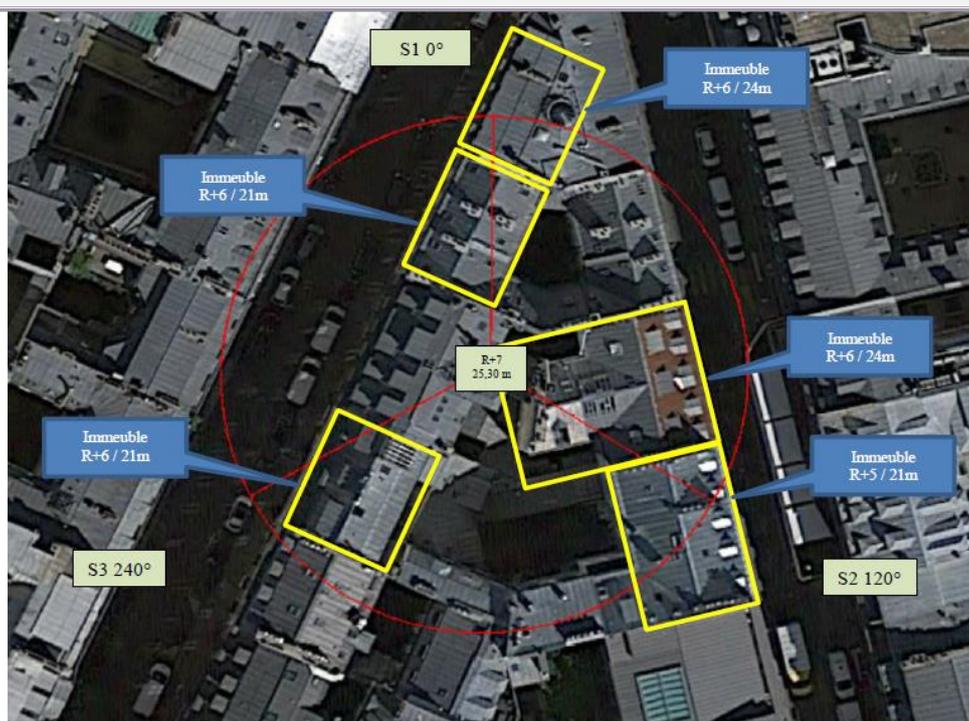


### Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 10 RUE DU CHEVALIER ST GEORGES 75001 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 0°	Azimuth 120°	Azimuth 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 10 RUE DU CHEVALIER ST GEORGES 75001 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

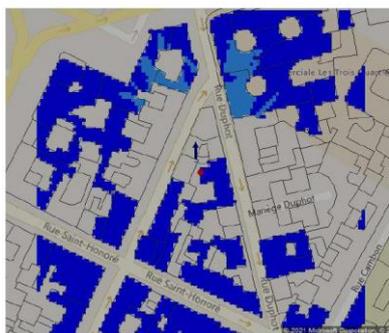
	Azimuth 0°	Azimuth 120°	Azimuth 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



## Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : Antennes non visibles depuis ce point de vue.



Etat projeté : Antennes non visibles depuis ce point de vue.



SANS CHANGEMENT VISUEL

## Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

